

**Annexe 2**  
**Conditions de ressources pour l'aide juridictionnelle applicables en 2018**  
**dans l'ensemble des départements, Saint-Barthélemy, Saint-Martin et Saint-Pierre-et-Miquelon**

Part contributive de l'Etat	Pour un demandeur													
	sans personne à charge (*)		ayant 1 personne à charge (*)		ayant 2 personnes à charge (*)		ayant 3 personnes à charge (*)		ayant 4 personnes à charge (*)		ayant 5 personnes à charge (*)		ayant 6 personnes à charge (*)	
	le montant mensuel des ressources pris en compte, exprimé en €, doit être													
	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à	supérieur ou égal à	et inférieur ou égal à
100%		1 017		1 200		1 383		1 499		1 614		1 730		1 846
55%	1 018	1 202	1 201	1 385	1 384	1 568	1 500	1 684	1 615	1 799	1 731	1 915	1 847	2 031
25%	1 203	1 525	1 386	1 708	1 569	1 891	1 685	2 007	1 800	2 122	1 916	2 238	2 032	2 354

(\*) Personnes à charge ou assimilées au sens de l'article 4 du décret n° 91-1266 du 19 décembre 1991.

N.B. Les montants sont arrondis à l'entier le plus proche

**Pour déterminer les plafonds applicables aux demandeurs ayant plus de 6 personnes à charge il convient d'appliquer les calculs suivants :**

- plafond pour une aide à 100 % :  $1017 + (2 \times 0,18 \times 1017) + (\text{Nombre de personnes à charge} - 2) \times (0,1137 \times 1017)$  ;
- plafond pour une aide à 55 % :  $1202 + (2 \times 0,18 \times 1017) + (\text{Nombre de personnes à charge} - 2) \times (0,1137 \times 1017)$  ;
- plafond pour une aide à 25 % :  $1525 + (2 \times 0,18 \times 1017) + (\text{Nombre de personnes à charge} - 2) \times (0,1137 \times 1017)$ .

Les résultats ainsi obtenus sont à arrondir à l'entier le plus proche.

Exemple

Le plafond applicable à un demandeur ayant neuf personnes à charge pour une part contributive de l'État de 55% est calculé comme suit.

$$1\ 202 + (2 \times 0,18 \times 1017) + (9 - 2) \times (0,1137 \times 1017) = 1\ 202 + 366,12 + 809,4303 = 2\ 377,5503$$

Le résultat arrondi à l'entier le plus proche donne **2 378 €**.